

ILFOMER

Filière orthophonie

Contrôle des aptitudes 2013

Epreuves écrites

Le langage écrit est l'un des fondements de la pratique orthophonique. Il va de soi qu'un orthophoniste doit savoir écrire le français sous tous ses aspects, du plus simple au plus complexe, puisqu'il sera amené à rééduquer les pathologies du langage écrit. [L'arrêté de 1997](#) est très clair : l'évaluation des structures de la communication écrite vise "à vérifier la maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe, de la sémantique, les facultés de synthèse, d'abstraction, la capacité à concentrer l'information."

Un QCM éliminatoire portant sur la connaissance de la langue a été élaboré afin de ne pas orienter à tort vers l'orthophonie des candidats qui seraient mal à l'aise avec l'identification et l'individualisation des homophones ainsi qu'avec les notions de base que sont la ponctuation et le jugement grammatical. Cette année, un dysfonctionnement a rompu l'égalité de traitement entre les candidats et il a donc été nécessaire de les convoquer une nouvelle fois afin de leur proposer un nouveau questionnaire à choix multiples. 941 des 1081 candidats inscrits se sont présentés à ce nouvel examen.

En nous appuyant sur les travaux de Suzanne Borel-Maisonny, d'Andrée Girolami-Boulinier, mais aussi d'orthophonistes plus contemporains, comme Brigitte Baneath, Corinne Boutard, Pierre Ferrand, pour ne citer qu'eux, nous avons également élaboré deux épreuves de langage écrit rédactionnel.

Enfin, un questionnaire de logique a été proposé aux candidats, sans grande complexité, mais requérant un minimum de réflexion pour déjouer des difficultés d'un niveau élémentaire pour certains items.

Connaissance de la langue

Cette épreuve contenait plus d'écueils qu'il n'y paraissait. Les candidats ont en particulier rencontré de très grandes difficultés dans les items portant sur la ponctuation. Il apparaît en tout premier lieu que les consignes et énoncés n'ont, dans leur ensemble, pas été réellement lus par les candidats. Toutefois, une réelle méconnaissance de la compréhension du code de ponctuation français demeure, comme ce qui a été observé en 2012.

Les homophones grammaticaux sont dans l'ensemble bien connus mais il ne s'agit là que de la partie émergée du langage écrit : l'accès au sens du langage est parfois difficile, ainsi qu'en témoignent les résultats des items sémantiques. Or les deux compétences sont indispensables : savoir choisir un homophone n'est pas la seule aptitude attendue.

<i>941 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	48,69
Note la plus haute	66,50
Note la plus basse	20,50

Après cette épreuve ont été corrigées les copies des trois cents premières notes au classement ; compte tenu des ex-aequo, trois cent six candidats ont été retenus.

<i>306 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	57,67
Note la plus haute	66,50
Note la plus basse	53,50

Parmi ces trois cent six candidats, quatre-vingts auront été retenus pour passer les oraux, et leurs performances sont sensiblement au-dessus de la moyenne dans cette épreuve :

<i>80 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	59,32
Note la plus haute	66,50
Note la plus basse	54,00

Enfin, pour ce qui concerne les quarante candidats retenus à l'oral, on relève les résultats suivants :

<i>40 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	58,54
Note la plus haute	65,75
Note la plus basse	54,00

Si le QCM permet de vérifier l'utilisation de la langue par le candidat dans un cadre restreint, il est insuffisant pour conclure à une bonne maîtrise de la langue française en discours. Il est donc nécessaire d'élargir l'analyse des aptitudes des candidats après l'examen des compétences réduites à ce QCM, et pour ce faire deux autres épreuves ont été proposées.

Langage écrit imposé

La première épreuve est une épreuve de langage écrit imposé dans laquelle les candidats sont mis en situation de test ; plusieurs phrases enregistrées leur sont soumises avant de leur être dictées. Le choix de l'enregistrement se justifie par la nécessité de proposer une épreuve homogène, reproductible et sans biais d'accent ou de particularisme d'un locuteur ou d'un autre. La voix est neutre, posée, la contrainte temporelle est la même pour tous.

Ainsi cette épreuve permet-elle de mettre en lumière les failles orthographiques du candidat et d'identifier les candidats manifestement démunis dans ce domaine, que la cause en soit une séquelle résiduelle de difficulté de l'apprentissage, un trouble spécifique ou une méconnaissance orthographique globale.

Le niveau de langage choisi demeure simple sur le plan lexical, il requiert une réflexion approfondie sur le plan grammatical afin de mettre en lumière l'analyse syntagmatique du candidat et ses capacités de réflexion et de connaissance dans le

champ paradigmatique. L'orthographe étant liée à un apprentissage formel, il s'agissait dans cette épreuve de vérifier la forme écrite.

De nombreux candidats ont échoué dans leur analyse syntagmatique, du fait d'un raisonnement souvent insuffisant. Le vocabulaire, d'occurrence relativement fréquente, sans complexité notable, met également les candidats en difficulté.

Ne sont corrigées ici que les copies des 306 candidats sélectionnés à l'issue du QCM.

<i>306 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	20,44
Note la plus haute	29,48
Note la plus basse	1,65

Cette épreuve met en évidence de nombreuses difficultés en orthographe que le QCM ne permet pas de repérer, puisqu'il s'agit ici d'analyse discursive ; en effet, la flexibilité et l'évocation ne sont pas requises dans le QCM. On relève 43 notes sur 306 entre 1,65/40 et 9,78/40, 74 notes entre 10,07/40 et 13,80/40, 117 candidats n'obtiennent pas la moyenne à cette épreuve.

Les candidats admissibles à l'oral se démarquent avec les résultats suivants :

<i>80 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	27,68
Note la plus haute	29,48
Note la plus basse	11,20

Le candidat ayant obtenu le plus faible score a compensé sa note avec les autres épreuves.

Après les épreuves orales, on relève que les candidats sélectionnés avaient obtenu les résultats suivants :

<i>40 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	27,61
Note la plus haute	28,76
Note la plus basse	24,95

Langage écrit suggéré

La seconde épreuve choisie à l'issue du QCM consiste en la restitution d'un texte entendu. Là encore, le choix de l'enregistrement élimine tout biais qui serait dû à des lecteurs différents. Le choix du texte s'est porté sur un conte norvégien peu connu du grand public, court et rythmé, avec un niveau lexical très accessible et une structure narrative répétitive. Dans la mesure où ce texte était sans doute peu connu, il a été donné à entendre deux fois.

Le candidat doit cette fois adapter sa forme au fond de son discours et doit avoir mobilisé ses capacités attentionnelles afin de restituer un récit cohérent, structuré, se situant dans les normes orthophoniques actuelles de l'analyse orthographique et discursive. Il doit être à même de développer la trame des événements du récit entendu, mais aussi de fournir les détails essentiels, tout en respectant une chronologie donnée et une structure narrative cohérente.

Sont pris en compte : l'orthographe et la syntaxe, la cohérence et la cohésion du discours, sa redondance, sa richesse lexicale, l'absence ou la présence de contresens, et bien sûr la restitution de la macrostructure du récit. Les outils orthophoniques existant à ce jour ont pu asseoir notre analyse des textes produits par les candidats en nous appuyant sur les travaux d'Andrée Girolami-Boulinier, Denise Sadek-Khalil, Pierre Ferrand, Isabelle Bobillier-Chaumont, entre autres.

Au cours de la correction ont été relevées des difficultés parfois massives concernant l'usage de la ponctuation, des méconnaissances très importantes concernant des formes verbales de base comme le passé simple, voire des accords de participe passé, et plus globalement une difficulté concernant la structure du discours et l'élaboration d'un récit cohérent et précis.

On note tout particulièrement des difficultés sur l'usage des anaphores et des cataphores, quelle qu'en soit la forme.

<i>306 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	12,86
Note la plus haute	37,33
Note la plus basse	0,00

Les candidats admissibles à l'oral se démarquent avec les résultats suivants :

<i>80 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	22,74
Note la plus haute	37,33
Note la plus basse	7,85

Après les épreuves orales, on relève que les candidats sélectionnés avaient obtenu les résultats suivants :

<i>40 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	23,87
Note la plus haute	37,33
Note la plus basse	13,07

La note la plus basse est compensée par les autres épreuves et au vu des résultats, il est probable qu'un défaut d'organisation du candidat dans la gestion de son temps a été à l'origine de cette note.

Logique

La profession d'orthophoniste exige du professionnel de santé qu'il soit logique. Dans sa formation initiale, l'étudiant se confronte à des disciplines fondamentales que sont les sciences médicales, les sciences du langage, les statistiques, pour ne citer qu'elles, et à des disciplines professionnelles requérant un raisonnement cohérent et un sens logique.

C'est pour cette raison que les candidats ont eu à répondre à des items de logique sans complexité majeure, voire parfois fort simples mais nécessitant une lecture attentive.

Il a été constaté que de nombreux candidats avaient une lecture plus que lacunaire des énoncés et que leur raisonnement pouvait être insuffisant pour répondre à des questions simples.

<i>306 candidats</i>	Note sur 20
Note moyenne	8,06
Note la plus haute	16,00
Note la plus basse	1,00

Les candidats admissibles à l'oral obtiennent les résultats suivants :

<i>80 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	9,80
Note la plus haute	16,00
Note la plus basse	4,00

Après les épreuves orales, on relève que les candidats sélectionnés avaient obtenu les résultats suivants :

<i>40 candidats</i>	Note sur 40
Note moyenne	10,35
Note la plus haute	16,00
Note la plus basse	10,00

Il est pertinent de permettre aux candidats d'exercer leur esprit critique et leur raisonnement logique à l'écrit.

Résumé des épreuves écrites

L'épreuve de QCM est notée sur 100 (cf. supra), les trois suivantes sur 100 au total :

<i>306 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	41,35
Note la plus haute	77,23
Note la plus basse	4,43

Et une moyenne est établie entre ces deux notes sur 100 :

<i>80 candidats</i>	Note sur 100
Moyenne intermédiaire	60,22
Moyenne la plus haute	77,23
Moyenne la plus basse	47,12

Les quarante candidats retenus à l'oral ont obtenu quant à eux les notes suivantes pour les trois épreuves notées sur 100 :

<i>40 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	61,83
Note la plus haute	77,23
Note la plus basse	49,05

Et ils obtiennent les moyennes suivantes pour le total des écrits :

<i>40 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	60,18
Note la plus haute	69,49
Note la plus basse	55,28

Epreuves orales

Au terme de ces épreuves écrites ont été retenus quatre-vingts candidats pour un entretien individuel comportant des épreuves orales.

L'orthophonie ne concerne pas que le langage écrit. Il est fondamental pour un thérapeute de savoir s'adapter à des contraintes inattendues, et tout aussi fondamental pour un thérapeute du langage en particulier de savoir s'exprimer à l'oral, de lire avec aisance et fluidité, d'être capable d'élaborer un récit cohérent en tenant compte d'une contrainte, et de ne présenter aucun trouble de la voix, de l'articulation, de la parole ou de la déglutition : en effet, l'arrêté d'avril 1997 est formel, l'entretien vise entre autres à "évaluer les aptitudes phono-articulatoires, gestuelles, psychologiques impliquées dans la communication [...]". Un candidat porteur d'un trouble non compatible avec la pratique de l'orthophonie ne peut évidemment être retenu. Les candidats peuvent utilement se renseigner auprès d'orthophonistes afin de faire vérifier s'ils sont ou non porteurs d'un trouble : sigmatisme, dysfonctionnement vélaire, dysphonie, déglutition primaire, etc. En effet, il est regrettable de constater que certains candidats bien classés à l'écrit ont dû être éliminés en 2012 du fait d'une difficulté de cet ordre. Cette année, un seul trouble majeur a été constaté chez les candidats, ce qui laisse supposer que chacun a pris le soin de procéder aux bilans et traitements appropriés le cas échéant. Du reste, certains des candidats ont signalé bénéficier au moment de leur oral d'une rééducation orthophonique en cours.

Les schèmes moteurs mis en action dans la parole sont examinés, de même que les capacités de rétention mnésique, les capacités de déchiffrage, l'esprit de synthèse, le discours oral, tant pour la syntaxe que pour le lexique. Bien entendu, les motivations du candidat et sa connaissance du métier sont également examinées.

Trente candidats ne se sont pas présentés à l'oral : d'autres centres de formation les avaient classés en rang utile. L'administration déplore le fait de n'avoir pas été prévenue pour grand nombre de ces désistements.

<i>50 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	59,36
Note la plus haute	79,35
Note la plus basse	30,98

Sept candidats obtiennent une note inférieure à 50/100, soit 14 %.

Parmi les candidats obtenant une note supérieure à 50/100, quarante sont sélectionnés : vingt admis et vingt en liste complémentaire.

<i>40 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	62,68
Note la plus haute	79,35
Note la plus basse	50,54

Globalement, on note moins de discours similaires que l'année précédente, où l'on observait des réponses très plaquées, avec des arguments identiques et peu personnalisés. L'adaptation des candidats aux épreuves a également été riche en informations : certains étaient manifestement très habitués à un certain type de préparation et n'ont pas su s'adapter à des demandes hétérodoxes, or l'adaptabilité est la qualité première d'un thérapeute, mais nombreux ont été ceux qui ont su se confronter à des tâches inhabituelles.

Références bibliographiques

Les épreuves se sont appuyées entre autres sur ces ouvrages. Seuls les auteurs en rapport direct avec l'orthophonie sont cités ; ces références ne sont aucunement exhaustives.

- Alberti C., Baneath B., Boutard C. – "Chronodictées"
- Alegria, J., Content A., Leybaert J., Moraïs J., Mousty P. – "Batterie d'évaluation du langage écrit et de ses troubles"
- Bachy S. – "Modélisation du discours : boucle réflexive, interactive et niveaux de conscience"
- Bobillier-Chaumont I. – "Et si le sens commandait la forme..."

- Borel-Maisonny S. – "Les troubles du langage dans les dyslexies et les dysorthographies"
- Borel-Maisonny S. – "Les retards de parole"
- Boutard C., Claire I., Gretchanovsky L. – "Le Vol du PC"
- Couture G., Eyoum I., Martin F. – "Les fonctions de la face"
- Ducastelle C. – "Proposition d'une batterie d'évaluation du langage élaboré (niveau lexical) et normalisation en population générale"
- Duchene May Carle A. – "La gestion de l'implicite"
- Ecalle J., Magnan A. – "Des difficultés en lecture à la dyslexie : problèmes d'évaluation et de diagnostic"
- Egaud C. – "Les troubles spécifiques du langage oral et écrit"
- Girolami-Boulinier Andrée – "Les niveaux actuels dans la pratique du langage oral et écrit"
- Helloin M.-C., Lenfant M., Thibault M.-P. – "Exalang"
- Kremer J.-M., Léderlé E. – "L'orthophonie en France"
- Le Huche F. – "La voix"
- Le Huche F. – "Les apprentissages de la communication"
- Maillart C., Schelstraete M.-A. – "Développement des mécanismes orthographiques et limitations de traitement"
- Mazeau M. – "Conduite du bilan neuropsychologique chez l'enfant"
- Mazeau M. – "Neuropsychologie et troubles des apprentissages, Du symptôme à la rééducation"
- Montfort M., Montfort-Juarez I. – "Intervention Orthophonique et Pragmatique du Langage"
- Plaza M. et coll. – "Mécanismes d'identification des mots et compréhension de l'écrit : étude développementale et clinique"
- Rondal J.-A. – "L'orthophonie contemporaine"
- Rondal J.-A., Seron X. — "Troubles du langage"
- Sadek-Khalil Denise – "Quatre cours sur le langage" et "Un bilan de langage"
- Sous la direction de Thibault C. – "Les fentes oro-faciales"
- Sprenger-Charolles L. – "Lecture et dyslexie, approche cognitive"

- Van Hout A., Estienne F. – "Les dyslexies, écrire, évaluer, expliquer, traiter"
- ...

Les candidats pourront utilement consulter les ouvrages suivants, liste non exhaustive :

- "Bescherelle : Le français pour tous"
- Grevisse Maurice – "Le bon usage"
- Kremer Jean-Marc, Lederle Emmanuelle – "L'orthophonie en France"
- Picochet Jacqueline – "Dictionnaire étymologique du français"
- Pingault Gaëlle – "Bref, ils ont besoin d'un orthophoniste"
- Pitrou Marine, Thibault Catherine – " L'Aide-mémoire des troubles du langage et de la communication - L'orthophonie à tous les âges de la: L'orthophonie à tous les âges de la vie"